# Avec ma mutuelle
## ma santé est facilitée

S'occuper de sa santé n'est pas toujours facile.
**Avec Maiia***, retrouvez en seul et même endroit tous les services essentiels pour vous accompagner tout au long de votre parcours de santé.

Maiia
cegedimsanté

**PRISE DE RENDEZ-VOUS**
en cabinet ou en téléconsultation

**TÉLÉCONSULTATION* SANS RDV**
avec votre médecin

**TÉLÉCONSULTATION* 24/7 SANS RDV**
quand votre médecin n'est pas disponible

**ESPACE PATIENT EN LIGNE**
ordonnances, comptes-rendus et historique des rendez-vous

**Avec Maiia à vos côtés,** votre santé est entre de bonnes mains : les vôtres !

* Le service Maiia permet de mettre en relation un professionnel de santé et un patient dans le cadre d'une consultation réalisée soit en cabinet soit en téléconsultation (à distance par vidéo). Le service de téléconsultation Maiia n'a pas pour objet de remplacer les consultations avec le médecin traitant. La téléconsultation Maiia n'est pas un service d'urgence. En cas d'urgence, contactez le 15 ou le 112 (numéro d'urgence européen).

MUTUALITÉ FRANÇAISE
MEMBRE DE LA

MPOSS

TÉLÉCONSULTATION

# La téléconsultation
## simple, rapide, pratique

Besoin d'un diagnostic rapidement ?
Sans vous déplacer, la **mise en relation** se fait :
- à partir d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette,
- **depuis votre espace adhérent MPOSS.**

**Plateforme 100% digitale et sécurisée**
GARANTIE DU SECRET MÉDICAL

### Pour accéder au service Maiia

1. **Connectez-vous** à votre espace adhérent sur **www.mposs.fr**, rubrique « Mes téléconsultations » **pour bénéficier de tous les services MPOSS** (ou sur **www.maiia.com**, inscription à la 1ère connexion).
2. **Prenez RDV en ligne** avec un professionnel de santé **en cabinet ou en téléconsultation**.
Téléconsultation sans RDV et sans RDV 24/7.
3. **Lancez l'appel vidéo** : munissez vous de votre smartphone ou bien de votre ordinateur (muni d'une webcam et d'un micro) et isolez vous dans un endroit calme.

**Dialoguez** avec le professionnel de santé en toute confidentialité.

**Téléchargez votre ordonnance** ou tout type de document médical (arrêt de travail, certificat médical…) depuis votre espace patient.

### Votre espace personnel **www.mposs.fr**

- Effectuez vos **démarches en ligne**.
- **Accédez** à vos derniers remboursements de santé.
- **Consultez** un médecin en cabinet ou en téléconsultation.
- **Imprimez** un duplicata de votre carte mutualiste.
- **Téléchargez** vos relevés de santé et votre tableau de garanties.

**Astuce mobile/tablette**
Créez l'icône de votre espace personnel : depuis votre navigateur internet, allez dans le menu **Paramètres** et choisissez l'option **Page** ou **Ecran d'accueil**.

**www.mposs.fr**

MPOSS
Siège social : 174 avenue des Minimes - 31200 TOULOUSE
Tél. : 05 61 52 62 50 - Fax. : 05 62 26 61 28 - E-mail : contact@mposs.fr
Mutuelle soumise au livre II du code de la Mutualité - Inscrite sous le n° 776 950 602
2024_16H / MPOSS / Conception graphique : arnia.fr / Document imprimé en France